

DIU DE NEUROSONOLOGIE EN PATHOLOGIE NEUROVASCULAIRE

DEPOT DU DOSSIER DE CANDIDATURE SUR CandiOnLine

Ouverture des inscriptions : 1^{er} Juin

Fin des inscriptions : 30 septembre

Sont autorisés à s'inscrire :

1. 30 étudiants par an
2. Neurologues, neurochirurgiens, radiologues, pédiatres, médecins MPR, chirurgiens vasculaires et cardiologues ;
3. CCA de neurologie, de neuroradiologie, de réadaptation fonctionnelle, de chirurgie vasculaire et de cardiologie ;
4. Internes inscrits à un DES des spécialités ci-dessus ;
5. Étudiants inscrits ou titulaires du DESC de médecine vasculaire ;
6. Stagiaires étrangers en formation des spécialités ci-dessus ;
7. Titulaires du doctorat en médecine.

Le DIU de Neurosonologie en Pathologie Neuro-Vasculaire peut être suivi soit en même temps que le DIU de Pathologie NeuroVasculaire, soit après l'obtention du DIU de Pathologie Neuro-Vasculaire.

Cet enseignement comporte sur 2 ans :

- Un enseignement théorique obligatoire sous la forme de visioconférences mensuelles, basé sur le principe de la pédagogie inversée avec la mise à disposition de ressources pédagogiques en amont.
- Un TD en présentiel par an basé sur un travail en petits groupes autour de cas cliniques.
- 400 h de stage en Neurosonologie en 2 ans (1 demi-journée hebdomadaire) dans un centre agréé (annexe 1), sous la responsabilité d'un maître de stage.
- Un mémoire de fin de DIU qui correspond à un travail de recherche clinique en neurosonologie.

Le dossier d'inscription doit comporter :

- Un CV avec notamment le cursus de la carrière médicale
- Une lettre de motivation
- **Les annexe 2 et 3**, renseignées, signées et jointes en ligne sur C@nditOnLine

L'inscription au DIU Neurosonologie en pathologie neurovasculaire correspond aux codes suivants :

1^e année : DIB331

2^e année : DIB332

ANNEXE 1

Coordination du DIU de Neurosonologie en Pathologie Neurovasculaire

Nathalie Nasr (Poitiers) - Responsable pédagogique

Joël Constans (Bordeaux)

Marie-Pierre Gobin-Méteil (Paris-Ste Anne)

V Larrue (Toulouse)

Fabrice Vuillier (Besançon)

Centres agréés pour la formation pratique du DIU de Neurosonologie en Pathologie Neurovasculaire

Angers (P Abraham)

Besançon (F Vuillier)

Bicêtre (C Denier)

Bordeaux (J Constans)

Caen (D Laneelle)

Dijon (B Terriat)

Lille (C Gauthier)

Nancy (S Richard)

Nice (G Leftheriotis)

Nîmes (E Thouvenot)

Paris, Bichat (Ph Lavallée, PJ Touboul,
E Meseguer)

Paris, Lariboisière (I Crassard, C Gobron)

Paris, Pitié-Salpêtrière (S Delorme)

Paris, Sainte-Anne (MP Gobin Metteil)

Poitiers (N Nasr, R Belhadj Chaidi)

Saint-Etienne (Dr.Boissier)

Strasbourg (C Mirea)

Toulouse (V Larrue, B Guidolin)

Toulon La Seyne-sur-Mer (A Elias)

ANNEXE 2

Attestation pour la formation au DIU de Neurosonologie en pathologie neurovasculaire

Je soussigné(e), Professeur/Docteur (*préciser fonctions et lieu d'exercice*)

.....

Certifie que Madame/Monsieur :

Effectuera la formation :

DIU de Neurosonologie en Pathologie Neuro-Vasculaire

Sous la responsabilité du Dr/Pr :

Fait à _____ le ____/____/____.

Signature

ANNEXE 3

Nom – Prénom :

Veillez cocher ici l'université dans laquelle vous souhaitez vous inscrire,
dans l'éventualité où votre candidature aura été retenue par le CNP :

Sorbonne Université

Université de Montpellier

Université de Dijon

Université de Paris

Université de Grenoble

Université de Poitiers

Université de Lille

Université de Toulouse